

OSAC soutient les usagers de l'aviation générale

OSAC s'implique dans les grands rendez-vous du secteur et met en œuvre plusieurs actions au profit des usagers de l'aviation générale.

▪ Meeting « Le temps des hélices » - Ferté Alais – 3 et 4 juin 2017

Des représentants du Pôle Aviation Légère d'OSAC seront présents sur le stand de la DGAC pour aller à la rencontre des propriétaires, exploitants et organismes de maintenance des avions de collection volant sous CNRA.

▪ France Air Expo – Lyon Bron – du 8 au 10 juin 2017

France Air Expo s'étant imposé comme l'un des salons majeurs de l'aviation générale en France, OSAC y déploie un dispositif d'envergure incluant :

- **Un Symposium du Pôle Formation pour les organismes Part 147** de type, les 7 & 8 juin
Animé par Dominique Lissandrès, Chef du pôle Formation, ce symposium constitue un temps d'échanges privilégiés entre l'Autorité de surveillance et les organismes sur des problématiques telles que la recrudescence des cas de fraude, l'augmentation du nombre de licences falsifiées, l'évaluation de la formation pratique, etc.
- **Un Symposium Qualité pour les organismes Part M sous-partie F, UEA et AEA**, le 8 juin
Animé par Isabelle Attaba, Directeur de la Qualité, les présentations, études de cas, retours d'expériences et échanges abordés au cours du symposium expliqueront comment le Système Qualité permet à un organisme de garantir sa conformité au règlement, de suivre ses sous-traitants et d'améliorer ses performances.
- Un forum des usagers sur un stand de 40 m² au cœur du hall d'exposition,
- Une version de démonstration du prochain site osac.aero et des services qui seront en ligne.

Des représentants des pôles Aviation Légère, Entretien et Formation et de la Direction de la Qualité seront présents sur place pour répondre aux questions des usagers.

Pour plus de renseignements :

Symposium Formation
organisme-formation@osac.aero

Symposium Qualité
qualite@osac.aero

Présence au salon
communication@osac.aero

A propos d'OSAC

OSAC, filiale du groupe Apave, est habilité par arrêté ministériel à exercer des missions d'expertise, d'instruction, de contrôles et de vérifications et à délivrer des documents relatifs à la navigabilité. OSAC intervient soit en tant que partie de l'Autorité, soit par délégation, soit en sous-traitance de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Contacts Presse :

Nadia ROBERT
Responsable de la Communication
Tél : 01 41 46 10 73
nadia.robert@osac.aero

Sandrine VACHER
Consultante Communication
Tél : 06 64 79 24 50
sandrine.vacher@osac.aero